

## Barème 2026

### Honoraires ventes France

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20 %.

Prix de vente	HT	TTC
Compris entre 25 000 € et 149 000 €	8 %	9.60 %
Compris entre 150 000 € et 500 000 €	7 %	8.40 %
Supérieur à 500 000 €	5 %	6 %
Inférieur à 25 000 €	5 000 €	6 000 €

### Honoraires locations

Le prix des loyers affichés comprend les provisions pour charges.

Pour les baux relevant de la loi n°462 du 06/07/1989 modifiés par la loi 366 du 24 mars 2014 ALUR :

- Locataire : visites, dossiers, bail : 12.10 €/m<sup>2</sup> ; état des lieux : 3.03 €/m<sup>2</sup>
- Bailleur : 8 % HT du loyer annuel charges comprises avec mandat de gestion  
10 % HT du loyer annuel charges comprises sans mandat de gestion

Pour les baux de droits communs, les baux pour résidences secondaires, logements de fonction ou baux signés via mandat de recherche :

- Locataire : 10 % HT du loyer annuel charges comprises
- Bailleur : 10 % HT du loyer annuel charges comprises

Pour les parkings : Locataire et bailleur : 2 mois de loyers charges comprises

### Gestion locative

Honoraires : 7 % HT des encaissements soit 8.40 % TTC

Assurance loyers impayés : 2,60 % des encaissements. Non soumis à la TVA.

## ILE MAURICE

### Prix de vente

Les prix de vente affichés incluent les honoraires vendeurs (3 % VAT incluse à 15 %).

Ne sont pas inclus les frais d'agence acquéreurs (3 % VAT incluse à 15 %), les frais notariés, les droits d'enregistrement.

Les ventes sont signées devant notaire à l'île Maurice.

Les prix affichés en euros correspondent au cours de la devise au moment de la signature du mandat de vente ou de location, ou à l'occasion d'un changement de prix communiqué par le propriétaire ou le promoteur. Ils seront réajustés au cours de la Roupie Mauricienne à la date de signature de l'acte de vente.